



COMMUNE D'ARELAUNE-en-SEINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 4 avril 2025, le Conseil Municipal, conformément l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, est de nouveau convoqué pour une nouvelle séance le

MARDI 15 AVRIL 2025 à 18 H 00

Le Conseil Municipal pourra délibérer sans condition de quorum.

La réunion se tiendra **exceptionnellement Salle Schammé, salle annexe de la Mairie de La Mailleraye sur Seine, Arelaune-en-Seine**

L'ordre du jour établi, *inchangé*, est le suivant :

- APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024 - COMMUNE D'ARELAUNE-EN-SEINE
- AFFECTATION DU RESULTAT 2024 - COMMUNE D'ARELAUNE-EN-SEINE
- FISCALISATION SIVOS
- FIXATION DES TAUX COMMUNAUX POUR 2025
- FIXATION DU TAUX DE FONGIBILITE ANNEE 2025 – COMMUNE D'ARELAUNE-EN-SEINE
- APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025 - COMMUNE D'ARELAUNE-EN-SEINE
- APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2025 SALLE DE SPORTS « LA BROTONNE »
- AFFECTATION DU RESULTAT 2024 SALLE DE SPORTS « LA BROTONNE »
- SALLE DE SPORTS - AVENANT CONVENTION ET REGULARISATION ECRITURES COMPTABLES SUITE MEDIATION
- APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025-SALLE DE SPORTS « LA BROTONNE »
- CONVENTION DESTRUCTION NIDS D'HYMENOPTERES
- AVENANT CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC LA MJ4C
- MARCHE CAUX SEINE DEVELOPPEMENT
- SERVITUDE PASSAGE PLUVIAL AVEC CAUX SEINE AGGLO
- GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LE CDG76 POUR LA REALISATION DU DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)
- MISE A DISPOSITION AVEC LE CDG 76 D'UN AGENT ACFI (AGENT CHARGE D'INSPECTION SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL)
- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Arelaune-en-Seine, le 8 Avril 2025



Le Maire : Maryline MIRANDA TEODORO,